

**EPE - Algérie Télécom - SPA**  
**Direction Opérationnelle De Bordj Bou Arreridj**  
**NIF : 000216299033049**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES  
MINIMALES**

**N°/AT /DO34/SDFS/DAL/003/2021**

Un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales est lancé par la Direction Opérationnelle de **BORDJ BOU ARRERIDJ** pour :

**« TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATION  
FTTx»**

Le présent projet est constitué de huit (08) lots séparés comme suit :

N° Lots	Désignation	Distance (Km/Artère)	Distance (Km/Alv)
01	NORMALISATION EN FTTH MSAN EL-MAIN EMNN T1+2 EL MAIN	2.736	15.990
02	CITE 120 LOGTS GROUPE HEDNA KARAYBEA (VILLAGE NORD)	1.066	5.50
03	CITE 40 LOGEMENTS ENPI + CITE 40 LOGEMENTS DOUADI (CHEMLAL RTE ZEMOURA)	0.425	1.694
04	Cité 50 LOGEMENTS MERZOUGUI + Cité 50 LOGEMENTS KHALOUI + Cité 50 LOGEMENTS MESSAADI (ROUTE ZEMMOURA)	0.458	1.348
05	NORMALISATION EN FTTH CITE 19 MARS RAS EL OUED RMSN T01	0.250	0.707
06	Cité 40 LOGEMENT AFL ELHAMMADIA route ELOUED LAKHDAR	0.120	0.230
07	CITE 70 LOGTS KHELIL	0.087	0.173
08	CITE 44 BELAARBI RTE BIR SNAB BBA	0.025	0.036

**CRITERES D'ELIGIBILITE**

Le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil, travaux publics, bâtiment et hydrauliques de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants :

**Palier 01 :** Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)  
Seuls les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelés à soumissionner pour ces lots.

**Palier 02 :** Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètres linéaires (artère)  
Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction : Opérationnelle de bordj Bou Arreridj**

**Adresse : Cité 20 Aout 1955**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA, d'un montant de **deux mille dinars algériens (2000,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement : au compte bancaire N° :**001007050300000068/95**

**Les offres doivent être composées :**

- **Le dossier administratif** comprend un (01) **original en format papier** inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif
- **L'offre technique** comprend un (01) **original en format papier** insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique
- **L'offre financière** comprend un (01) **original en format papier** insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière

Ces **trois 03 enveloppes** seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme

**ALGERIE TELECOM - SPA**  
**DIRECTION OPERATIONNELLES DE BBA**  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
**N°/AT /DO34/SDFS/DAL/003/2021**  
**«TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATIONS**  
**FTTx»**  
**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET**  
**D'EVALUATION DES OFFRES »**

**L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité, sous peine de rejet.**

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de **8 h 00 à 14h00, (15 jours)** à partir de la première date d'apparition du présent avis d'appel d'offres dans la presse.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

L'ouverture des plis aura lieu en **séance publique**.

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par entreprise est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis, jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14 H 00.